

Projet de Territoire Ville de Cilaos

Mot du Maire

Chers administrés,

CILAOS, territoire unique et terre de contrastes, Porte du Parc National de la Réunion - entouré de « Cirques, Remparts et Pitons » - Patrimoine Mondial de l'Unesco, connaît depuis une décennie une dévitalisation importante sur le plan social et sociétal. Elle se traduit par une perte de population (- 0,2% / an), une augmentation du parc de logements vacants dans le centre, une survie voire un déclin des activités commerciales et de services.

Amphithéâtre naturel, le cirque de CILAOS est la scène de tous les possibles. Toutefois, la géographie de montagne, grandiose, abrupte, soumise aux éléments naturels vient contraindre un peu le développement de la Commune. Seul 3% du territoire est constructible et les risques naturels nombreux (érosion des sols, inondations, glissement de terrains, épisodes cycloniques) contribuent à la fragilité du cirque.

CILAOS, Tsilaosa « lieu qu'on ne quitte pas », doit sa singularité aux mêmes facteurs qui engendrent ses difficultés :

- L'Enclavement, l'éloignement du centre-bourg (à 1h30 du littoral), premiers freins à une dynamique territoriale aujourd'hui faible, exacerbent les problèmes liés à l'emploi, à la scolarisation et au départ des jeunes et leur difficulté à démarrer dans la vie active.
- Le desserrement des ménages et le vieillissement de la population créent de nouveaux besoins auxquels il devient « urgent de répondre » par des réponses adaptées et pérennes
- Les coûts de construction élevés, de 40% supérieurs au reste du territoire, éloignent la mise aux normes des logements et installent durablement les ménages dans des situations de plus en plus précaires et ou illégales.
- La perte d'habitants place la municipalité dans une situation en contradiction avec les impératifs de la loi SRU qui impose 25% de logements sociaux, et génère une situation fiscale délicate pour le budget communal.

La volonté de la Commune et de son intercommunalité à trouver une issue pérenne au projet de territoire de CILAOS est sans ambiguïté. CILAOS fait partie intégrante de la CIVIS et sa dévitalisation impacte le reste du bassin de vie de la CIVIS. Nous œuvrons en synergie pour que CILAOS continue à faire partie du grand maillage urbain du territoire du Sud de la Réunion.

Les nombreuses réflexions et actions engagées pour tenter de renverser la tendance à la dévitalisation trouvent un écho favorable dans cet Appel à Manifestation d'Intérêt. L'AMI montre bien que l'État est porté par la même dynamique de rééquilibrage du territoire national. Le soutien et l'intérêt de l'État pour les centres-bourgs les plus contraints, contribuent et renforcent l'égalité de chacun à être citoyen sur le territoire national.

Paul Franco TECHER

<http://www.projet-territoire-cilaos.fr/index.php>

Le territoire Cilaosien :

La commune de CILAOS se situe à La Réunion, une île du sud-ouest de l'Océan Indien découpée en 5 intercommunalités et 24 communes accueillant plus de 820.000 Réunionnais. CILAOS est située dans la partie centrale de La Réunion, dans le cirque naturel du même nom, au sein de la Communauté Intercommunale des Villes Solidaires, une inter-communalité composée de 6 communes et accueillant 21% des habitants de La Réunion. CILAOS est un territoire hors norme à la Réunion. Il reste **un territoire attractif** mais soumis à de grandes difficultés.

Un territoire attractif...

Une centralité bien marquée

La commune se compose de 5 quartiers : le centre-bourg, la Mare-Sèche, Palmiste-Rouge, Peter-Both, Ilet-à-Cordes et Bras-Sec. Le centre bourg est le paysage urbain structurant de CILAOS. Cette entité urbaine compte 62% de la population de la commune. Il est organisé autour de la rue du père Boiteau qui est l'axe d'entrée et de sortie de la ville. Cet axe constitue la vitrine de CILAOS et regroupe la grande majorité des équipements, commerces et services du bourg. 52% des équipements de la commune se retrouvent dans le centre-bourg avec par exemple la mairie, la gendarmerie, les écoles, collèges. On a donc un tissu urbain dense et structuré.

Un patrimoine environnemental et architectural reconnu

CILAOS en tant que cirque fait partie de « la Réunion intérieure ». Les cirques sont les éléments géographiques les plus particuliers de l'île. Les reliefs escarpés du cirque, uniques, sont composés de remparts et de pitons qui le bornent. L'intérieur est aussi composé de replats ou ilets qui contribuent à rendre ce paysage unique à La Réunion et dans le monde. Le cirque est aujourd'hui reconnu nationalement et internationalement car il fait partie du Parc National de La Réunion et il est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ces espaces se caractérisent aussi par une biodiversité exceptionnelle : végétation et faune. Ces paysages exceptionnels contribuent à la qualité et au cadre de vie à CILAOS.

Le patrimoine architectural est un autre atout de CILAOS car il contribue à l'identité et à retracer l'histoire de la commune. Il se caractérise par des édifices protégés et des édifices non protégés mais témoins de l'histoire local. En effet, CILAOS, fut, au XVIIIème siècle, un repère pour les esclaves fuyant les habitations et venant recouvrer leur liberté dans ce relief escarpé et jusqu'alors inoccupé. Les marrons, nom donné aux esclaves en fuite, étaient alors les seules personnes à habiter le cirque. Dès le début du XIXè siècle les premières familles, vinrent s'y installer mais c'est à ses eaux thermales que CILAOS doit son développement. Malgré un accès difficile à pieds, à cheval ou à dos d'hommes, via des fauteuils à porteurs, la ville devient une destination privilégiée par les curistes. Le développement de la commune a ainsi réellement débuté à l'ouverture de son véritable établissement thermal à la fin du XIXème siècle. CILAOS dispose depuis 2002 du Label « Village Créole » avec pour thème « Eau et Montagne ». Ce Label met en avant les atouts des Hauts de La Réunion à savoir le cadre de vie et les paysages. Il permet également la préservation de l'environnement, des ressources naturelles, de la biodiversité et favorise la conservation du patrimoine d'art de vivre réunionnais.

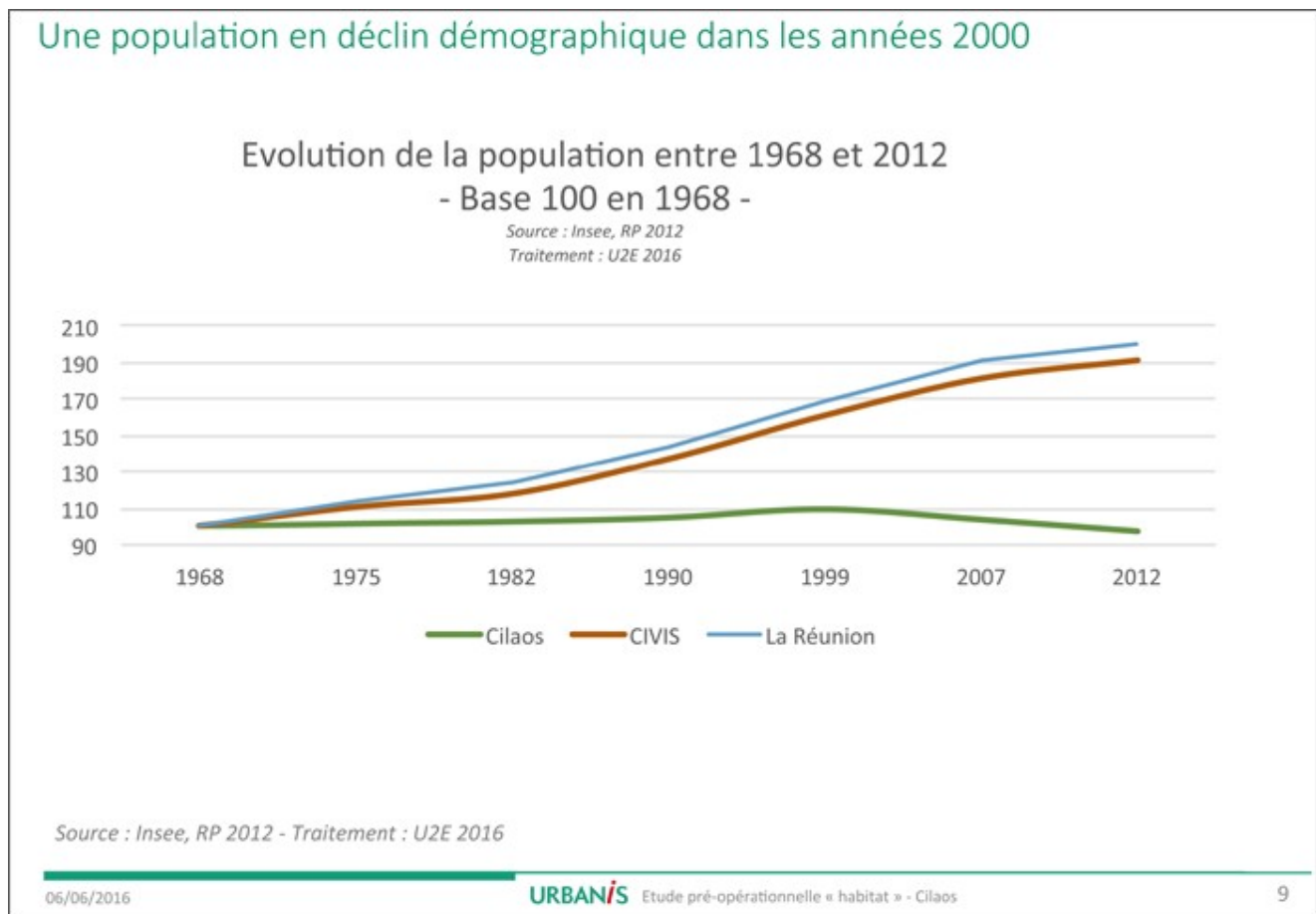
Un espace fortement fréquenté par les touristes

La commune de CILAOS est une véritable destination touristique et accueille 500.000 touristes par an. La majorité de l'économie de la ville est orientée vers ce secteur. Elle propose un large choix d'activités, d'équipements et de services. Ainsi 226 entreprises dépendent de l'activité touristique : commerce, hôtellerie, restauration, activités de pleine nature, thermalisme. CILAOS dispose aussi de produits locaux spécifiques ancrés dans le patrimoine local qui attirent aujourd'hui les touristes (lentilles, broderie, vin). Ainsi CILAOS demeurent aujourd'hui un territoire attractif et unique à La Réunion et dans le monde. Même si elle semble dynamique, la ville rencontre aujourd'hui de grandes difficultés.

... mais soumis à de grandes difficultés

Un territoire en perte de population et vieillissant

L'éloignement de CILAOS occasionne une perte d'habitants et un déclin social et économique. Depuis le début des années 2000, la commune perd de la population (-11%). 75% de cette perte est localisée dans le centre-bourg. Cette érosion s'explique par le fait que le solde naturel (0,8%) ne compense plus le déficit migratoire (solde migratoire déficitaire -2,1%). Cette dynamique démographique contribue au vieillissement rapide de la population. Les personnes âgées représentant aujourd'hui 30% de la population. Cette perte de population s'accompagne aussi d'une fragilisation des ménages, qui place CILAOS parmi les communes les plus précarisées de l'île.

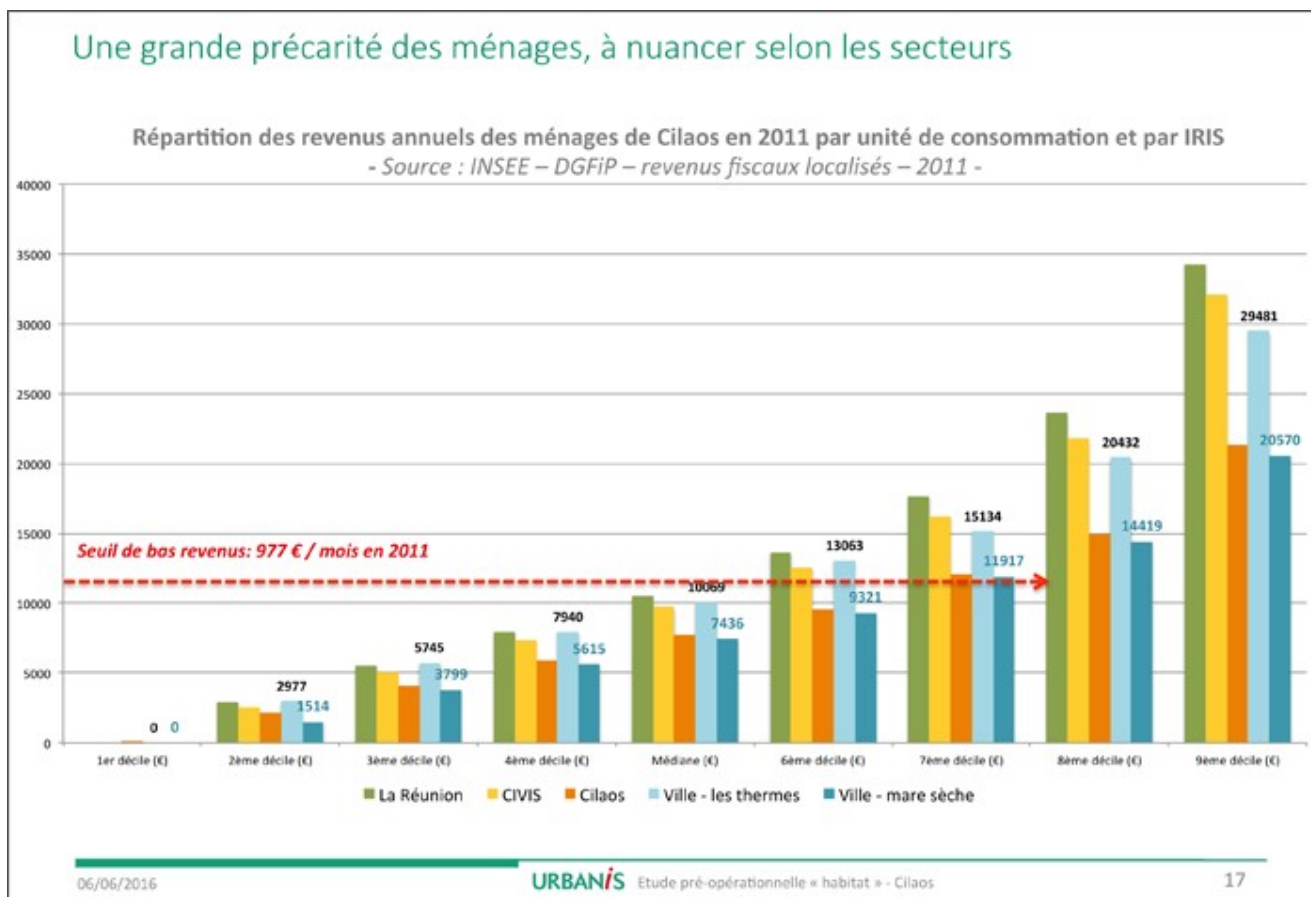


Un espace enclavé

CILAOS est un espace enclavé du fait de sa réalité géographique. Située à plus de 1200 mètres d'altitude, la commune n'est reliée à son bassin que grâce à une unique desserte routière, la RN5. Bien qu'exceptionnelle et un voyage en soi, cette unique voie d'accès a mauvaise réputation en raison des chutes de pierre en cas de mauvais temps qui peuvent occasionner sa fermeture. CILAOS se retrouve ainsi isolée du reste du territoire réunionnais. Aussi pour parcourir les 35 kilomètres de trajet pour relier St-Louis, il faut compter entre 50 minutes en voiture et 1h30 en bus. Le manque d'aménagement sur cet axe contribue à la pénibilité du voyage. Le manque d'aménagements et d'animations le long de cet axe accentue la difficulté et la pénibilité du voyage. Pourtant, le fait que la commune soit desservie par un unique axe de communication fait qu'on ne passe pas par CILAOS mais qu'on va à CILAOS. Aller à CILAOS est donc une démarche volontaire. Les transports en commun permettent de relier CILAOS à Saint-Louis et desservent également les différents quartiers urbanisés de la commune. Le développement de modes de déplacements doux est rendu difficile par le relief du territoire mais, la marche à pied reste privilégiée dans le centre-bourg. Ainsi, en 2011, 30% des Cilaosiens se rendaient sur leur lieu de travail à pied. Paradoxalement, les cheminements piétons ou vélo sécurisés sont peu développés, ne relient pas les principales centralités et rendent donc les déplacements difficiles sur des voies principalement pensées pour des véhicules.

Une population vulnérable

Les ménages à CILAOS vivent dans 70% des cas avec moins de 977€/mois. Ces faibles revenus posent le problème de leur solvabilité. 70% de la population bénéficie d'aides de la CAF. Parmi eux, 41% ne vivent que de cette ressource financière. En 2012, 48% des habitants de moins de 65 ans sont couverts par la couverture maladie universelle complémentaire. Le faible taux de population disposant d'un diplôme et le fort taux de chômage dans le cirque (50%) contribue à accroître les difficultés de la population. Les personnes disposant d'un emploi, ont pour la majorité un emploi précaire ou à temps partiel. La majorité des emplois se situent dans le secteur fluctuant du tourisme. Les personnes actives ont pour la majorité un emploi précaire ou à temps partiel. Cette vulnérabilité économique se traduit aussi par une précarité énergétique. Les zones habitées à CILAOS se situent entre 1000 et 1300 m d'altitude. Les températures faibles couplées à l'humidité pendant l'hiver austral peuvent être source d'inconfort thermique pour les ménages notamment pour ceux ne disposant pas de système de chauffage. Les consommations électriques de ces ménages sont supérieures à celles observées à l'échelle départementale, seuls 4 logements sont équipés d'un système de chauffage et 1 seul logement est isolé. 68% de ces ménages bénéficient des Tarifs Première Nécessité d'EDF et 79% d'entre eux déclarent souffrir du froid pendant l'hiver.



Une offre d'équipements et de logements inadaptés

Malgré une forte présence d'équipements à CILAOS, peu d'entre eux répondent aux besoins et attentes des publics spécifiques, notamment en matière d'aires de jeux, de maison de la jeunesse ou d'activités pour les personnes âgées.

L'offre de logement ne correspond pas, elle aussi, aux caractéristiques socio-démographiques de la population. Dans le cas du centre bourg, il y a ainsi une majorité de T4-T5 alors que celui se compose en majorité de familles monoparentales. De plus, il n'y a aujourd'hui aucune offre de logements pour les ménages en perte de mobilité et pour les séniors. Cette absence n'est pas compensée par des aides spécifiques tels que le portage de repas à domicile ou l'aide à domicile.

Le parc de logements se compose en grande partie de logements individuels (94%). Les logements sociaux ne représentent que 5% alors qu'il existe aujourd'hui une demande en ce sens. 135 demandes de logement social sont en cours et largement orientées vers l'accession sociales (LES). Celles-ci ne sont pas encore satisfaites car les opérations sociales demeurent très difficiles à équilibrer au regard des coûts de revient et des loyers de sortie adaptés aux revenus des demandeurs (LLTS).

Les logements vacants sur le centre-bourg progressent fortement chaque année (+19% par an). Au 1er janvier 2015, l'Ilet du Centre comptabilise 257 logements vacants soit 15% du parc. Cependant ces chiffres cachent une réalité difficile à mesurer : la location touristique et l'occupation occasionnelle.

Enfin un grand nombre de logements potentiellement indignes et dégradés est recensé sur le territoire. Ils se situent en grande partie en zone urbaine. 50% d'entre eux sont des logements vacants. Près d'un quart de ces logements sont soumis à des risques élevés voire très élevés de mouvement de terrain.

Ainsi, la difficulté d'accès à la commune, la baisse de sa population, le déclin de ses activités économiques et touristiques et la non adéquation des logements et des animations aux besoins des différents publics du cirque sont aujourd'hui les principaux facteurs de dévitalisation du centre-bourg de CILAOS. Or, les atouts de ce territoire sont multiples, la redynamisation du territoire passera donc par la mise en valeur des nombreuses potentialités tant naturelles que culturelles du centre-bourg et de ses écarts.

Evolution du parc de logements vacants entre 2007 et 2012

	2007	2012	Variation relative	Variation annuelle
La Ville - LesThermes	93	220	137%	19%
La Ville - Mare Sèche	89	126	42%	7%
Ilet du centre	182	346	90%	14%
Bras Sec	15	56	273%	30%
Peter Both - Palmiste Rouge	49	58	18%	3%
Îlet à Cordes-ouest - Bras Rouge	14	16	14%	3%
CILAOS	260	476	83%	13%

La revitalisation du "centre bourg" :

Le Gouvernement a lancé en juin 2014 un dispositif expérimental visant à conforter la présence de centres-bourgs dynamiques et animés, dans les campagnes et dans les zones périurbaines. Cet « **Appel à Manifestation d'Intérêt** » s'adressait à 300 Centre-bourgs présélectionnés, de moins de 10.000 habitants, exerçant des fonctions de centralité pour leur bassin de vie et nécessitant un effort de revitalisation.

Ces territoires cibles ont été invités à déposer, conjointement avec leur intercommunalité, un dossier de candidature avant le 12 septembre 2014 auprès de la Préfecture de région.

54 lauréats (binômes commune/intercommunalité) ont été sélectionnés par le Gouvernement le 20 nov 2014. La commune de CILAOS et la Communauté Intercommunale des Villes Solidaires du Sud (CIVIS) font partie de la liste des territoires retenus dans le cadre de l'AMI.

La stratégie de revitalisation de Centre-Bourg de CILAOS a été élaborée après un diagnostic territorial détaillé afin de proposer des actions cohérentes aux spécificités naturelles, démographiques, sociales et économiques du cirque. Le constat général est une baisse de population, une conjoncture socio-économique fragile (taux de chômage élevé, non adéquation des logements et peu d'animation), de fortes contraintes naturelles et une perte de dynamisme économique et touristique.

Ce projet de territoire transversal est construit sur une réflexion à long terme. Une vingtaine d'années seront nécessaires pour mener à bien ce projet dans son intégralité. La première phase de ce projet, rendue possible grâce à l'Appel à Manifestation d'Intérêt, s'étend sur six ans. Il s'articule autour de **trois axes transversaux, structurants et complémentaires** :

- **Axe 1** : Mettre en scène l'authenticité de CILAOS
- **Axe 2** : Structurer l'économie du cirque autour de sa singularité
- **Axe 3** : Créer du lien entre CILAOS et le Territoire

Il se traduit par un programme d'actions ambitionnant :

- **d'améliorer les conditions de vie des habitants et leur cadre de vie,**
- de renforcer l'attractivité touristique du Bourg et soutenir le développement économique et culturel,
 - de favoriser l'insertion sociale de la population,
 le tout dans une démarche de développement durable.

Le 13 avril 2015, la commune de CILAOS a élargi la convention attributive de subventions en fonctionnement au titre du Fond National d'Aménagement et de Développement de Territoire (FNADT). Le financement FNADT octroyé participe à hauteur de 80% des dépenses d'ingénierie, d'études complémentaires et de la communication pour une durée de 3 ans. La convention est valable jusqu'au **31 déc 2017**.

Le 13 mai 2015, la collaboration entre la Commune et la CIVIS s'est traduite par la signature d'une convention de financement dans le cadre de la Revitalisation de Centre-bourg. Ce partenariat prévoit une participation financière de l'intercommunalité pour les actions hors habitat pendant 6 ans.

La collectivité doit maintenant élaborer sa convention de revitalisation rurale et de développement de territoire qui déclinera la stratégie opérationnelles et les actions du projet de Centre-Bourg. Elle représentera la feuille de route à suivre par les maîtres d'ouvrages avec l'ensemble des acteurs concernés pour les six prochaines années. La signature de la convention avec l'Agence Nationale de l'Habitat concrétisera l'engagement final de la commune dans sa stratégie de revitalisation de bourg.

Les axes :

1/ Mettre en scène l'authenticité de CILAOS comme un vecteur d'urbanité

A. Améliorer l'identité de la ville et sa fonctionnalité

Face à un centre-bourg qui n'optimise pas sa capacité à devenir vitrine et centre-urbain du bassin de vie, le projet de territoire vise, dans un premier temps, à développer des actions autour de l'amélioration du cadre bâti. Dans ce contexte, différents pôles d'actions ont été mis en place.

Le premier pôle vise à renouveler le paysage urbain. Une action de scénographie urbaine des façades commerciales sera définie puis mise en place afin d'harmoniser la rue commerçante à l'aménagement encore trop disparate. En complément de ces actions, une intervention sur la réglementation sera instaurée. Un cahier des prescriptions architecturales sera intégré au PLU lors de sa révision pour veiller à l'essor de constructions plus homogènes et qualitatives, principe jusque-là non préconisé.

Le second pôle d'actions vise à traiter les espaces publics pour créer davantage de lien social dans la ville. L'accent sera mis sur le traitement des espaces publics tant sur leur agrément en terme de confort, mais aussi sur la circulation des piétons par la création de cheminement dédiés. L'objectif est avant tout de faciliter l'appropriation des lieux et des fonctionnalités du bourg central par les habitants et les touristes, puisque à ce jour, seul le parvis de la mairie a été agencé et génère des usages localisés.

B. Faciliter l'éco-mobilité dans le Centre-ville

L'enjeu est d'optimiser les déplacements à l'intérieur du bourg pour faciliter la déambulation des habitants et des touristes entre les sites phares.

La première action de scénographie consistera en la mise en place d'une signalétique fonctionnelle et esthétique, guidant l'ensemble des déplacements au sein des bourgs. Il s'agira ensuite de polariser les éléments de desserte en implantant un pôle d'échanges des bus dans le centre-ville comprenant un lieu d'achat de billets et un guichet d'information. Créer un pôle d'échanges structuré devrait permettre de renforcer la centralité du bourg et faciliter l'accessibilité au réseau. Pour remédier au manque de stationnements, des poches aériennes seront créées.

Enfin, dans une volonté de démarche écologique, créer un parc relais et un transport hippomobile qui relierait le haut et le bas du village permettrait d'allier déplacements doux et originalité. Le parc relais serait équipé de bornes électriques et d'une couverture photovoltaïque pour faciliter l'essor et la recharge des véhicules électriques et des bus hybrides.

C. Favoriser l'épanouissement des habitants

Il s'agit ici de mettre en place des animations pour les publics spécifiques actuellement démunis d'infrastructures dédiées.

Aussi, la salle multimédia doit faire l'objet d'une nouvelle gestion pour créer une dynamique à la hauteur de ce lieu et assurer une fréquentation régulière. Une aire de jeux pour enfants sera créée dans chaque bourg. Une rénovation combinée à des animations doivent-être effectuées pour faire fonctionner les maisons de jeunesse actuellement inoccupées.

Enfin, le volet information et communication entre commune, habitants et visiteurs sera renforcé par la mise en place de panneaux d'affichages et par la réédition du bimensuel municipal. Les résultats attendus sont d'insuffler une nouvelle dynamique architecturale dans les bourgs, de favoriser la cohésion et la mixité sociale et intergénérationnelle, de maîtriser l'étalement urbain par une résorption des dents creuses en cœur de ville.

D. Développer une offre de logement adaptée et diversifiée pour une nouvelle donne urbaine

L'action préalable à ce deuxième axe, est la création d'une commission pro-active de suivi des besoins de la population avec l'ensemble des partenaires concernés par le projet de revitalisation du bourg de CILAOS. Le Plan Local de l'Habitat étant actuellement en cours de réalisation par la CIVIS, le recensement de données en matière d'habitat à l'échelle intercommunale demeure encore incomplet. Aussi, une telle commission pro-active, aura pour rôle d'encourager la réalisation d'études et de stratégies d'intervention sur le territoire, afin que l'ensemble des acteurs puisse disposer d'éléments de compréhension, de comparaison et de prospective territoriale sur ce volet.

Face à la difficulté de construction d'opérations d'habitat à CILAOS, deux pôles d'actions sont proposés pour répondre aux besoins des habitants :

- **Le premier** concourt à sensibiliser et à informer les habitants sur les programmes d'amélioration et d'adaptation de l'habitat en mettant en place un guichet unique du PACT et de l'ADIL.
- **Le second** vise à proposer une offre en logements locatifs (secteur social et secteur privé) pour les publics fragilisés par le recyclage du foncier du centre-bourg, dans une forme urbaine en relation avec les modes d'habiter et d'identité du territoire cilaossien, ainsi qu'une aide à l'amélioration de l'habitat privé :
 - La mise en place de ces opérations prendra en compte le volet thermique et isolation ainsi qu'une installation solaire pour diminuer les impacts de tension sur le réseau électrique.
 - Une aide à la pierre pour les nouvelles constructions doit nécessairement être mise en place compte-tenu des conditions de constructions propres à CILAOS et conditionner la réussite des livraisons de logements locatifs sociaux et en accession à la propriété.

2/ Structurer l'économie du cirque autour de sa singularité

A. Soutenir l'activité commerciale et artisanale de proximité

Le manque de structuration et d'organisation des acteurs commerciaux tend à figer l'offre commerciale dans une réalité qui s'apparente plus à celle d'un petit bourg qu'à une destination touristique labellisée. L'enjeu est de renouveler l'offre en la mettant en adéquation avec les potentialités du site.

Aussi, la création d'un atelier de transformation de fruits permettrait aux agriculteurs de diversifier leurs productions souvent hivernales (lentilles et vins) et de donner à produire confitures, compotes et pâte de fruits, spécialités d'antan.

La deuxième action, complémentaire, serait d'implanter un alambic sur le site pour créer des huiles essentielles avec les nombreuses plantes médicinales qui poussent à CILAOS. Ces actions, en plus de valoriser les productions locales, permettent de diversifier l'offre tout en restant dans un esprit de « terroir » propre au cirque.

L'autre enjeu de l'économie verte et solidaire est de conduire une restructuration de l'offre commerciale grâce à l'appui d'un manager spécialisé. L'objectif premier est de fédérer les acteurs autour d'une réflexion commune en créant une association dédiée. Le rôle de ce manager serait d'aider à la revitalisation des filières artisanales, à la promotion des activités locales via l'utilisation du marketing, à l'aide à l'implantation de nouveaux commerces, dont la venue se solde souvent par un départ prématuré. Son rôle passerait aussi par la création de commerces ambulants vecteurs de liens pour les personnes isolées et en perte d'autonomie.

B. Structurer l'itinérance dans le bourg

CILAOS est un bourg à l'identité remarquable, tant par ses qualités paysagères que culturelles. Cette singularité mérite d'être valorisée à l'échelle du territoire intercommunal, afin de permettre la revitalisation de ce bassin de vie excentré. Il convient, dès lors, de concrétiser des actions adaptées à cette spécificité, réalisations qui vont mettre les marqueurs identitaires du site sur le devant de la scène.

Pour ce faire, il est donc proposé d'élaborer des parcours thématiques dans le bourg, en lien direct avec les thématiques de l'eau et de la verticalité.

De plus, la création d'un jardin-botanique à vocation pédagogique est prévue sur le site de la Mare à Joncs, afin de renforcer le lien intergénérationnel dans le bourg. L'enjeu est d'allouer des parcelles aux écoles pour que les enfants puissent avoir leur jardin afin d'allier sensibilisation, participation et valorisation paysagère. Des rencontres avec les personnes âgées du village sont également imaginées pour souligner la transmission des savoirs.

3/ Créer du lien entre CILAOS et le reste du territoire

A. Scénariser l'accès du cirque autour de la culture

La Route Nationale 5, unique et spectaculaire voie d'accès menant à CILAOS, est un axe qui, faute d'aménagement, n'incite ni à l'escale ni à la contemplation. L'admiration d'un tel paysage ne peut se faire qu'en mouvement, durant le voyage qu'impose le trajet de la RN5.

L'objectif est donc de créer des aménagements, haltes confort et thématiques, privilégiant le développement d'une économie verte et solidaire autour de projets d'animation et de valorisation des points de vue. Les animations concernent la mise en perspective des îlets grâce à la création d'escaliers «culturelles» le long de la RN5, soulignant les liens culturels qui unissent les bourgs, les bassins de vie et le littoral. Ces haltes thématiques conteront l'histoire de CILAOS par la mise en place de panneaux d'informations au niveau du premier bourg de la commune traversé par la RN5 et par la mise en valeur de la caverne Tapcal lieu archéologique témoin de l'histoire du marronnage, situé à Ilet-à-Cordes.

Ces actions pourront se faire avec la collaboration du Parc National. De plus, d'autres haltes valoriseront l'artisanat typique des îlets autour du bois, de la pierre et de la broderie, et permettront le développement du commerce alternatif. Les arrêts confortables permettront quant à eux d'aménager des zones de pauses et de repos, qui vont ainsi rendre possible les moments de détente pour les 500.000 visiteurs annuels.

Enfin, les points de vue seront aménagés et sécurisés pour faciliter la contemplation des paysages vertigineux.

B. Assurer la sécurité des touristes et des habitants

Les nombreux risques naturels (érosion des sols, inondations, glissement de terrains, épisodes cycloniques) contribuent à la fragilité du cirque. Avec la RN5 comme unique voie d'accès, CILAOS se retrouve isolé du reste du territoire pendant de longues périodes lors de catastrophes naturelles. L'objectif est de garantir la sécurité des touristes et de la population lors de ces événements. Cela passe donc par la construction d'une Héli-station.

Plan d'action :

1/ Mettre en scène l'authenticité de CILAOS

A. Améliorer l'identité de la ville et sa fonctionnalité

- | | |
|--|--|
| | Action : Définir une scénographie commerciale à annexer au PLU et l'appliquer sur les bâtiments publics du périmètre établi. |
| 1. <u>Renouveler le paysage urbain</u> | Action : Embellir la ville
Action : Mettre en place des mobiliers urbains |
| | Action : Créer des cheminements piétons dans le bourg
Action : Mettre en lumière le cirque |
| 2. <u>Traiter les espaces publics</u> | Action : Requalification piétonne de la rue du Père Boiteau
Action : Créer une plateforme de compostage |

B. Faciliter l'éco-mobilité dans le Centre-ville

- | | |
|--|--|
| | Action : Réhabiliter les abribus |
| 1. <u>Structurer l'itinérance dans le bourg</u> | Action : Créer des poches de stationnements
Action : Créer un pôle d'échange pour renforcer la centralité |
| | Action : Construire un Parc Relais au niveau du secteur du cimetière |
| 2. <u>Encourager les modes de déplacements alternatifs</u> | Action : Développer une navette hippomobile et une piste vélo |

C. Favoriser l'épanouissement des habitants

- | | |
|--|--|
| | Action : Installer des bornes Wifi |
| 1. <u>Proposer des animations modernes adaptées</u> | Action : Rénover la salle multimédia et sa programmation |
| | Action : Rénover les maisons de jeunesse pour les adolescents et développer une structure dédiée |
| 2. <u>Relancer les activités de loisirs familiales</u> | Action : Réhabiliter le centre de vacances de la Saline |

D. Développer une offre de logement adaptée et diversifiée pour une nouvelle donne urbaine

- | | |
|--|---|
| 1. <u>Formaliser une politique de logement et mettre en œuvre le programme</u> | Action : Définir une stratégie/politique de logement adapté aux spécificités du territoire
Action : Amélioration de l'habitat (OPAH)
Action : Les aides à la pierre pour les constructions neuves |
| 2. <u>Informé la population sur les aides existantes pour l'Habitat</u> | Action : Proposer des locaux pour la permanence information sur les dispositifs d'aides existantes (PACT et de l'ADIL, opérateur, etc) |

2/ Structurer l'économie du cirque autour de sa singularité :

A. Soutenir l'activité commerciale et artisanale de proximité

- | | |
|--|---|
| 1. <u>Restructuration du commerce de proximité</u> | Action : Mettre en œuvre la charte de requalification des façades commerciales
Action : Créer une association des commerçants coachée par un animateur économique
Action : Installer une signalétique indicative et explicative dans le bourg |
| 2. <u>Mettre en valeur les produits locaux</u> | Action : Créer une plateforme de transformation des fruits
Action : Construire la Maison de la Lentille |

B. Consolider le développement touristique avec ses potentialités

- | | |
|---|--|
| 1. <u>Proposer des activités touristiques innovantes</u> | Action : Lancer des projets structurants à partir du Petit Séminaire, l'Hôtel des Thermes et le Matarun
Action : Acquérir un Bus-panoramique
Action : Loisirs innovants
Action : Matérialiser par des circuits les éléments forts de Cilaos (schéma piéton) et installer des panneaux d'information sur les sites stratégiques
Action : Créer un Eco-Golf
Action : Créer des espaces d'accueil pour le tourisme familial (aires de jeux) en Centre-ville et dans les écarts |
| 2. <u>Mettre en scène le patrimoine naturel et culturel riche</u> | Action : Créer un parcours des Maisons classées au Centre-bourg
Action : Réaliser un Jardin-Botanique |

3/ Créer du lien entre CILAOS et le reste du territoire :

A. Scénariser l'accès du cirque autour de la culture

Améliorer le confort de la RN5
et sa praticabilité

Action : Aménager et sécuriser les points de vue
Action : Implanter une signalétique touristique
et indicative de la RN5
Action : Créer des Haltes thématiques
de la Vallée du Bois et de la Pierre

B. Assurer la sécurité des touristes et des habitants

Renforcer la sécurité en cas de fermeture
prolongée de la route

Action : Créer une Héli-station

Plan de communication

- Recréer le trimestriel municipal
- Créer un site internet pour le contrat-Bourg
- Réaliser des Panneaux d'information
sur le dossier de candidature de CILAOS
- Réaliser une exposition photo
sur l'évolution de CILAOS
- Mettre en place la Maison de projet : lieu d'accueil
de la population et d'information et concertation
sur le projet de bourg

La Gouvernance :

Le portage de ce projet ambitieux de revitalisation du centre-bourg et des îlets de CILAOS est envisagé grâce à un partenariat de premier rang entre la commune et l'EPCI. Des partenariats spécifiques sont également envisagés avec les institutions du territoire que sont : l'ÉTAT (SGAR et DEAL), la REGION, le DEPARTEMENT, le Parc National, l'agence d'urbanisme...

La définition et le déroulement du projet sont envisagés à trois échelles : politique, technique et participative. Pour ce faire, trois typologies d'instances assureront le suivi du projet de revitalisation du centre-bourg et des îlets de CILAOS :

- **Le comité de pilotage** : Composé des élus porteurs du projet et des partenaires financeurs, cette instance valide les orientations stratégiques du programme, et entérine chaque étape du plan d'actions et les moyens humains, financiers ou techniques à mettre en œuvre. La fréquence de cette instance politique reste à définir mais est envisagée à minima deux fois par an.
- **Le comité technique** : Composé de l'équipe projet dédiée, et des partenaires techniques, cette instance est garante du bon déroulement opérationnel et calendaire du programme. La fréquence de cette instance technique reste à définir mais est envisagée quatre fois par an au minimum.
- **Des réunions de suivi mensuelles de l'équipe projet** : Ces réunions serviront à la mise en œuvre opérationnelle du programme d'actions. Les comptes rendus seront systématiquement transmis aux membres du comité technique.
- **Un comité consultatif** : Tout au long du projet, une concertation avec les habitants sera mise en place en privilégiant la participation des habitants par des ateliers et leur information régulière par des campagnes d'affichages et la création d'un site internet et d'un local dédié. Le comité consultatif se réunira une fois par an pour établir avec la population, le bilan de l'année écoulée.

Une évaluation en continu du projet de revitalisation :

Il est proposé d'appuyer le projet de revitalisation de CILAOS par une évaluation en continu du programme d'actions et des engagements partenariaux. La démarche évaluative sera menée chaque année, durant la période des six ans de l'AMI, avec la mise en place dès la première année, du référentiel d'impact (critères à évaluer), d'un programme de concertations internes et externes et d'ateliers participatifs avec les acteurs du projet de revitalisation et les habitants.

Un bilan annuel reprenant l'avancement du projet (volet opérationnel fourni par un AMO pilotage et coordination du projet) mais également, son diagnostic évaluatif (points de vigilance et de force, propositions d'améliorations) seront établis sous la forme d'un « point d'étape » à chaque fin d'année calendaire, et permettront d'anticiper les actions à venir l'année suivante ou leurs recalages.

De plus, un rapport d'évaluation issu du référentiel d'impacts et des constats de progression du projet, sera produit en deux temps : à mi-parcours de l'AMI (dit « rapport d'évaluation à mi-parcours », environ trois ans après la signature de la convention concernée), puis en fin de dispositif (dit « rapport d'évaluation final », environ six ans après la signature de la convention concernée).

Ces documents apprécieront la démarche du projet de revitalisation, en s'appuyant sur les actions d'évaluation menées tout au long du programme.

Afin de s'assurer de la meilleure prise de distance de la démarche, la mission sera externalisée et confiée à un organisme garant de toute neutralité (agence d'urbanisme, CAUE, bureau d'études privé, etc.). Le financement sera assuré par le volet ingénierie.

COÛT :

Besoins en Ingénierie

Montant estimé pour les postes en interne	460 000
Montant estimé pour les études	720 000
Montant estimé pour la concertation avec la population	460 000
Montant estimé pour la communication	470 000
Total (€ HT)	2 110 000

Détail

	Montant estimé
Montant estimé pour les postes en interne	460 000
Montant estimé pour les études	720 000
Montant estimé pour la concertation avec la population	460 000
Montant estimé pour la communication	470 000
Total (€ HT)	2 110 000

Montant estimatif des coûts d'investissement

Habitat, dont :	Logements recyclés / restructurés par acquisition publique	18.750.000
	Logements réhabilités	2.500.000
	Logement social	6.250.000
		10.000.000
Aménagement de proximité		2.304.000
Équipements publics de proximité		4.256.000
Action sur les activités commerciales		1.060.000
Accompagnement social		620.000
Total (€ HT)		26.990.000

Mobilisation des crédits publics envisagés pour les investissements

Crédits de la commune	3%	240.000
Crédits de l'EPCI	17%	1.400.000
Crédits du Conseil général	5%	400.000
Crédits du Conseil régional	15%	1.250.000
Crédits FEDER / FEADER	60%	4 950 000
Autres crédits (précisez) :		
- Fonds privés et défiscalisation	p.m.	(5.825.000)
- LBU (Ligne Budgétaire Unique)	40%	4.000.000
- Aides exceptionnelles : aide à la pierre		2.800.000
- ANAH	70%	6.125.000
Total (€ HT)		26.990.000

Équipe du projet :

ÉLUS



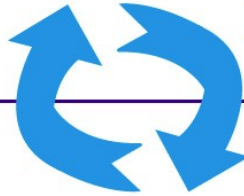
Monsieur le Maire
Paul Franco Techer



M. Yanniss Yébo
Conseiller



Mme Claudette Grondin
Adjointe



ADMINISTRATIFS



M. Luciano Figuin
DGA



Mme Pile Radegonde
DGS



M. Ulrich Maillot
Chef de projet



M. Fabrice Boyer
Webmaster



Melle Mélissa Baret
Aninatrice économique



Melle Erika Poudroux
Assistante de direction

Les actions réalisées :

A. Charte de requalification des façades commerciales

- **Mettre en scène l'authenticité de CILAOS**

- **Définir une scénographie commerciale à annexer au PLU et l'appliquer sur les bâtiments publics du périmètre établi**

Les commerces du centre-ville de CILAOS sont pour la plupart vieillissants et l'aspect négatif des enseignes, en sur-nombre, sans homogénéité ne met pas en valeur le cadre de vie unique de CILAOS et nuise à la lisibilité de l'offre commerciale. Afin de redynamiser l'activité commerciale et de rendre plus attractive la rue principale, il est nécessaire d'intervenir sur la qualité du bâti et des enseignes des structures commerciales afin que ces derniers soient en harmonie avec leur environnement naturel. La collectivité a donc élaboré en 2015 une « charte de requalification des façades commerciales ». Elle s'applique sur un périmètre restreint du centre bourg de Cilaos correspondant à la Rue du Père Boiteau depuis le carrefour de la Rue StLouis jusqu'au carrefour avec la Rue des Sources. Cette charte vient en complément du PLU en vigueur dans la commune. Les commerçants installés ou souhaitant s'installer devront s'y conformer.

La charte concilie 3 objectifs :

- Les teintes et le type d'écriture
- Renforcer le dynamisme commercial et touristique du centre bourg
- Concilier tous les usages du centre bourg

Dans le cadre de la redynamisation de son centre, la Commune a souhaitée développer les thèmes de **la montagne, du bien être et de l'eau.**

Afin de respecter ces thématiques, plusieurs critères ont été retenus pour :

- Les teintes et le type d'écriture
- Les enseignes et leur implantation en façade
- Les devantures et leur aménagement
- Les aménagements extérieurs divers

Enfin elle précise aux commerçants les réglementations à respecter ainsi que les démarches administratives à effectuer pour la rénovation de leur façade.

Voir [Cahier des charges de la requalification des façades commerciales de la rue du Père Boiteau](#)

B. Signalétique indicative et explicative à CILAOS

- **Structurer l'économie du cirque autour de sa singularité**

- **Installer une signalétique indicative et explicative dans le bourg**

La signalétique du cirque a été installée il y a plus de 5 ans et n'est plus adaptée. Elle manquait de cohérence et de visibilité. De plus, les nouveaux professionnels avaient installé leur propre signalétique ce qui accentuait l'hétérogénéité des panneaux, peu intégré à l'environnement du village.

Cette signalétique pouvait porter à confusion et les touristes avaient parfois du mal à repérer les structures. Elle se dégradait rapidement et était de moins en moins lisibles.

Il était donc nécessaire de revoir cette signalétique pour améliorer leur visibilité et leur homogénéité. Le renouvellement des panneaux devait :

- Garantir l'autonomie du touriste
- Faciliter l'accès aux prestations de la ville et à la circulation dans le bourg
- Optimiser la lecture de la ville par les touristes
- Favoriser l'appropriation des lieux
- Harmoniser la signalétique

En 2014, la CIVIS a donc effectué un recensement des hébergements et des panneaux existants. Ce travail a permis de :

- déterminer de manière précise le nombre de panneaux à installer.
- de constater l'importance d'homogénéiser la signalétique présente sur le terrain.

Au total, 199 panneaux et 3 RIS (Relai D'information Service) ont été installés aux endroits stratégiques du village et des écarts.

Il y a eu deux types de lames installées : Les **lames noires** indiquent les hébergements,
Les **lames blanches** indiquent les activités de loisirs.

Les actions en cours :

- La maison des projet

Action : Créer un lieu d'accueil, de concertation et d'information de la population sur le projet de revitalisation de bourg.

Le contrat du centre-bourg est un projet de territoire partagé avec la population et les acteurs du cirque. Il est inéluctable que la population s'approprie ce projet et participe à sa mise en œuvre. L'objectif est de les placer au centre du projet en tant qu'acteur de la ville.

La maison des projets sera le lieu central d'information, d'accueil, de sensibilisation et de concertation de CILAOS. Elle sera ouverte à tous les habitants souhaitant s'informer sur les projets du contrat de bourg. Elle sera un relais entre les organismes publics éloignés du territoire et la population. Elle proposera des permanences sur :

- Les projets d'amélioration d'habitat avec les opérateurs et les aides existantes
 - La création d'activités économiques, agricoles et touristiques et les aides existantes pour les entreprises.

Enfin la maison de projet permettra de développer toute une stratégie de communication afin de toucher tous les types de publics : habitants, associations, professionnels, agriculteurs. Plusieurs modes et supports ont été prévus :

- Un trimestriel municipal présentant les actions communales et les avancées des projets du contrat bourg. Deux numéros sont déjà disponibles dans la section publication.
 - Un site internet interactif permettant d'avoir accès aux informations sur le contrat de bourg et d'échanger avec la population.
- Des panneaux d'informations présentant le contrat de bourg et d'autres qui seront élaborés en fonction des avancées. Les panneaux de présentation sont déjà réalisés et visualisables à la maison des projets ou ci-dessous.

- La maison de la Lentille

Axe 2 : Structurer l'économie du cirque autour de sa singularité

Action : Créer une Maison des Lentilles

La lentille de CILAOS est un produit de terroir reconnu par tous et cette filière regroupe plus d'une centaine de producteurs. La collectivité souhaite soutenir cette filière en créant une maison de la lentille de CILAOS.

Ce projet renforcera également l'attractivité du cirque. Il répond à des objectifs multiples notamment de :

- Structurer la filière lentille
- Soutenir les producteurs à travers l'APLC

La maison de lentille sera un espace public proposant :

- des expositions
- des bornes interactives, etc
- une salle équipée d'une cuisine pour des ateliers gastronomiques
- des bureaux administratifs pour les associations à l'étage

Il se réalisera à l'emplacement ou se situe actuellement la Maison de la Justice et des anciens combattants.

- Panneaux d'interprétation

Axe 2 : Structurer l'économie du cirque autour de sa singularité

Action : Matérialiser par des circuits les éléments forts de CILAOS et installer des panneaux d'informations sur les sites stratégiques

Des panneaux de rue mettent en exergue plusieurs personnages importants de CILAOS : Saint-Louis, François et Victorine Sery, Vincelas Rivière, Dr Manes, Marc Auliffe, Louis Maillot, Alsace Corré.

Cependant, le constat majeur est le manque d'information sur ces personnages. Ces panneaux, au nombre de 14, sont concentrés sur les axes principaux : rue du Père Boiteau et rue Saint Louis. Les couleurs utilisées sont hétérogènes (vert, bleu, blanc ...). Plusieurs types de panneaux sont répertoriés (béton, métal ...) et ces derniers sont tous dégradés.

Le projet consiste donc à d'une part rénover les structures en béton (8) et d'autre part à remplacer les panneaux en métal (6) par des structures en béton afin de garder une homogénéité. Les panneaux d'information devront aussi être améliorés afin d'offrir un meilleur confort de lecture.

Cette action aura pour but de :

- Promouvoir le tourisme (circuit touristique ...) ;
- Sensibiliser sur l'histoire de CILAOS ;
- Participer à l'embellissement de la ville (harmoniser les matériaux, etc.) ...
- Prolonger la durée de visite de la clientèle touristique pour favoriser la consommation locale.

La réalisation de ces panneaux aurait aussi une visée pédagogique. En effet, dans le cadre de ce projet, il est proposé de solliciter les élèves de CILAOS pour la rédaction des textes. Cette démarche leur permettrait de découvrir le patrimoine culturel de CILAOS.

- La salle du Cinéma de CILAOS

Axe 1 : Mettre en scène l'authenticité de CILAOS

Action : Rénover la salle multi-média et sa programmation

La salle multi-média, située dans le périmètre historique de CILAOS a été réalisée en 1958 par la paroisse du Père Boiteau. Après avoir été réhabilitée en 2005, elle est devenue en 2008 une véritable salle multi-média avec une diffusion dolby, une régie de son et lumière pouvant accueillir 250 personnes. Elle représente l'unique lieu d'animations culturelles de CILAOS.

Cette salle gérée en régie communale peut accueillir diverses activités : Cinéma, Conférences, Expositions (photos, peintures, ...), Spectacles (concerts, pièces de théâtre, résidence d'artiste, ...).

Concernant le Cinéma, trois séances étaient organisées par semaines : le mercredi, le samedi et le dimanche. Les films provenaient de l'entreprise Mauréfilm. L'activité fonctionnait surtout le weekend avec un public composé essentiellement des jeunes (plus de 80%), des curistes et des touristes.

Cependant depuis 2013, la programmation cinématographique est inexistante et les autres événements se font rares. Les équipements cinématographique ne sont plus d'actualité et ne permettent plus la diffusion de film dernière génération (HD, 3D, 4K).

Le projet consiste donc à équiper en numérique la salle pour permettre la diffusion de film haute définition en 4K et en 3D.

Les clients pourront consulter la programmation de tous les événements et acheter des places de cinéma ou de spectacle, en toute confiance et le plus simplement possible, via Internet. Grâce à la mise en place d'un kit média, ils pourront instantanément visionner les programmes avec leurs Smartphones à partir des QR Code spécifiques.

L'objectif de la Commune est de relancer le cinéma afin de redonner vie à cette salle à fort potentiel et de proposer une nouvelle animation pour la population et les touristes en demande.

Grâce à ces nouveaux équipements, elle pourra également proposer des animations ciblées afin d'améliorer les services à la population, de faciliter l'accès au multimédia, et de permettre l'acquisition de nouvelles compétences culturelles et artistiques notamment des jeunes

- Installer des mobiliers urbains et embellir la ville

Axe 1 : Mettre en scène l'authenticité de CILAOS

Action : Mettre en place des mobiliers urbains

En 2013, la commune de CILAOS a réalisé une mise en tourisme afin d'améliorer l'accueil des passants et de valoriser les sites phares (Mare à joncs et Centre-ville). Cette mise en tourisme s'est traduite par la conception et l'installation de petits équipements, des mobiliers ornementaux, des fontaines, des embarcadères, et toilettes publiques.

Dans la continuité de ces opérations d'aménagement et d'équipements, la commune souhaite donc renforcer la fonctionnalité de son center-bourg et de ses écarts. L'installation de mobilier urbain y contribuera d'une part et d'autre part améliorera la confort des passants et la qualité et le cadre de vie des citoyens avec un équipement de qualité intégré au paysage.

Il s'agira, dans le cadre du Programme Centre-Bourg, d'installer divers infrastructure d'accueil qui seront en cohérence avec les éléments déjà présents afin de maintenir l'architecture du cirque.

Les installations se feront sur différents lieux de la commune :

- Le long de la rue principale afin de pallier au manque de poubelles et de bancs. Il sera installé 17 poubelles et 8 bancs.
- Au niveau de la Mare à joncs pour consolider la fréquentation du site par les touristes et les habitants. Il faudra l'équiper de 4 bancs, de 2 jardinières et d'une poubelle
- Au niveau des Trois-Mares où l'objectif est d'en faire un lieu d'accueil pour les familles touristiques avec la présence de plateaux sportifs. Cet aménagement comportera 2 tables de pique-nique pour 6 personnes, 3 poubelles, 2 bancs, 4 jardinières avec des arbustes, 1 clôture en bois sur la partie route et en acier sur la partie mare.

- Les aires de loisirs touristiques et familiaux

Axe 2 : Structurer l'économie du cirque autour de sa singularité

Action : Créer des espaces d'accueil pour le tourisme familial en centre ville et dans les écarts

Le constat majeur des habitants et des touristes est le manque d'animation et d'activité pour les enfants et les jeunes dans le cirque.

Face à cette demande, il s'agira de réaliser des aires de loisirs ludiques où pourront s'épanouir les enfants des familles touristiques et constitueront une nouvelle attraction. Ces espaces sécurisés seront des lieux ludiques, de détente et d'amusement familial propice à la dépense physique avec notamment :

- Une aire de jeux entre 50 et 150 m² pour les enfants de moins de 10 ans proposant plusieurs activités (filet à grimper, mur d'escalade, une échelle, toboggans, une balançoire, etc) sur un sol souple aux normes réglementaires en vigueur.
- Une aire dédiée aux sports de glisse de type « street » pour amateurs et proposera au minimum les modules permettant la pratique du skateboard, de la trottinette, du roller et du BMX.

Ces espaces seront clôturés avec des agréments d'aménagement de confort (des bancs, des points d'eau et des poubelles) et des zones d'ombres. Ils seront éclairés durablement avec des panneaux solaires. Ils seront intégrés au paysage à leurs lieux d'implantation tout en étant un endroit de convivialité pour le public.

Concrètement, il y aura 4 aires de loisirs qui seront implantées sur les deux prochaines années à :

- Mare-à-joncs
- La Mare-Sèche (place du boulodrome)
- Bras-sec (devant la Mairie Annexe)
- Palmiste-rouge (au Cap)

- Le Bus-Panoramique

Axe 2 : Structurer l'économie du cirque autour de sa singularité

Action : Acquisition d'un bus panoramique

CILAOS est l'une des destinations touristiques les plus fréquentées à la Réunion. La volonté communale et de l'intercommunalité est de poursuivre le développement touristique du cirque afin d'obtenir une meilleure fréquentation et de consolider les activités des professionnels qui œuvrent dans ce domaine. Pour se faire, Il est important de proposer de nouvelles activités touristiques qui valorisent durablement les atouts du cirque. Ce projet de bus s'inscrit dans cette stratégie en :

- proposant une nouvelle activité de loisir sensationnelle
- valorisant le patrimoine culturel et naturel de la RN5
- soutenant les micro-activités économiques du cirque et RN5 (commerce de proximité, etc.)
- favorisant les modes de transport en commun et doux (vélo, navette hippomobile)

Le projet de valorisation de la RN5 et de mise en scène de l'entrée du cirque à travers des panneaux informatifs et des aménagements paysagers seront autant d'atouts pour l'utilisation de ce transport.

Ce Bus-panoramique de 34 places proposera un circuit par jour de la Gare routière de Saint-Louis, où sera créée un parking sécurisé surveillé, à la future halte routière de CILAOS. Il fera plusieurs haltes le long de la RN5 et à CILAOS. A l'arrivée dans le cirque, les touristes pourront louer un vélo ou prendre une calèche. Pour que la visite en bus panoramique prenne tout son sens, un équipement audio pourra être proposé aux usagers afin de retracer l'histoire du cirque, de décrire le paysage environnant et de promouvoir, lors du passage à l'intérieur du cirque, les différentes activités proposées. La fréquence devra être plus importante les week-ends et durant les périodes de congés scolaires.

- Piétonisation de la rue du Père Boiteau

Axe 1 : Mettre en scène l'authenticité de CILAOS

Action : Requalification piétonne de la rue du Père Boiteau

La rue du Père Boiteau est l'axe principal de CILAOS. C'est le lieu de concentration des activités économiques et publiques. Elle commence du « Snack ADO » et se termine au niveau du bâtiment de l'Archipel des Métiers des Arts. C'est un passage obligé de tous les visiteurs.

Les derniers travaux datent de 1997 et les commerces, de moins en moins nombreux, sont vieillissants.

C'est pourquoi il est nécessaire de redynamiser les activités du centre en reconfigurant l'axe principal et favorisant la déambulation commerciale. Grâce à la rue piétonne, il sera possible de rendre attrayant et agréable le centre-ville avec de nouvelles animations, d'améliorer la qualité de vie de ses usagers tout en étant respectueux de l'environnement. Les terrasses de restaurants deviendront plus accueillantes et les petits commerces pourront profiter des trottoirs pour apporter de la visibilité à leurs produits.

En sus des actions de modernisation des façades, il s'agira de réaménager la rue du Père Boiteau pour :

- Améliorer le cadre architectural de la ville et sa fonctionnalité
 - Permettre l'organisation de manifestations commerciales
- L'adapter aux nouveaux besoins de la clientèle de plus en plus exigeante

- Schéma de piétonisation touristique

Axe 2 : Structurer l'économie du cirque autour de sa singularité

Action : Matérialiser par des circuits les éléments forts de CILAOS et installer des panneaux d'information sur les sites stratégiques.

Dans une démarche globale d'amélioration du confort de vie des habitants et de renforcer l'attractivité de la commune, la collectivité souhaite élaborer un schéma de piétonisation touristique. Ce projet permet d'une part d'allier la création d'espaces de déplacements sécurisés avec la mise en place de circuit touristique et d'autre part de compléter l'offre d'activité touristique de CILAOS.

Il s'agira de réaliser un schéma piéton découvert autour de 4 thèmes :

- Religieux (Histoire du Père BOITEAU)
- L'eau (Thermes, source minérale, utilisation et consommation)
 - Les Pétrels (histoire)
- La découverte des produits du terroir (production, consommation, commercialisation)

Ce schéma-piéton profitera à la fois aux habitants et aux touristes tout en limitant le déplacement en voiture au sein du centre bourg. Les aménagements seront effectués au village et dans les écarts avec des circuits thématiques. Les mobiliers urbains devront être de qualité, durables et intégrés à l'environnement du cirque. Il s'agit de définir l'installation :

- De mobilier de repos (banc, banquettes, abris...),
- D'équipement d'éclairage public (réverbères...),
- D'objets utiles au passage des piétons et à la limitation de la circulation des autres transports (Toilettes publics, poubelles, barrières, potelets, feux tricolores...),
- De supports d'informations et de communication concernant les itinéraires à valoriser avec la mise en page et les aspects rédactionnels en français traduit en anglais (tables d'orientation, panneaux d'interprétation, bornes interactives...),
- De matériel de signalisation (panneaux de prescription, d'indication, ralentisseurs, système lumineux...)

Ce projet vient conforter la fonctionnalité du bourg en favorisant les liens avec les écarts tout en valorisant ses atouts, vecteur de développement touristique.

- Création de l'Association des Acteurs Économiques du "Centre Bourg"

Axe 2 : Structurer l'économie du cirque autour de sa singularité.

Action : Créer une Association des Acteurs Économiques du Centre Bourg coachée par un animateur économique.

Sur les 226 entreprises recensées en 2014, la majorité est spécialisée dans le commerce de souvenirs, hôtellerie et restauration. Le non renouvellement des services proposés tant à la population qu'aux touristes a entraîné un déclin de l'activité économique de la commune.

Face à ce constat, il s'agira de restructurer les entreprises du centre bourg, en créant une Association des Acteurs Économiques coachée par un Animateur économique. L'objectif sera de mener une démarche stratégique collective sur l'organisation et l'évolution économique du territoire.

Le périmètre d'application englobe l'ensemble des acteurs économiques du Centre Bourg de CILAOS.

Une réunion a été organisée avec ces derniers afin d'exposer les objectifs de la création d'une association. Concrètement elle sera créée par les professionnels avec l'aide de l'animateur économique.

Les acteurs se sont officiellement engagés dans le processus. La seconde phase, celle de la rédaction des statuts, a été lancée.

L'animateur économique :

Lauréate de « **l'Appel à Manifestation d'intérêt** » lancé en 2014 par l'État pour revitaliser les Centres bourgs, la Commune de CILAOS s'est engagée dans une politique de développement économique visant à structurer et soutenir les activités commerciales, artisanales, agricoles, touristiques et associatives.

Pour ce faire, elle a complété son équipe projet en recrutant une Animatrice en développement économique pour la mise en œuvre de son programme d'actions.

L'animatrice économique a pour rôle :

- D'apporter un appui pour la création de l'association des commerçants et en assurer l'animation, l'accompagnement, la dynamisation de ce groupe d'acteurs.
- D'accompagner, les projets d'implantation, de création et de développement d'entreprise sur le territoire de la collectivité.
- D'accueillir, informer et orienter les créateurs, les repreneurs d'entreprises.
- D'aider dans le montage de dossier de demande de subvention diverse.
- D'assister les entreprises dans leur démarche administrative pour la bonne gestion de leur activité.
- D'appuyer et suivre les études menées sur la commune.
- D'effectuer une veille territoriale et sectorielle du milieu socio-économique.
- De réaliser des bilans d'activités annuels.
- De soutenir l'organisation d'événements.
- D'appuyer techniquement les opérations de communication et dans la mise en place d'actions.

Vous pouvez contacter l'animatrice économique :

02.62.29.29.86 ou animatrice.economique@ville-cilaos.fr